

IMPACT DE LA CRISE IVOIRIENNE SUR LES MIGRATIONS DE RETOUR AU BURKINA FASO

Par

Benjamin ZANOU

Statisticien-Démographe, CTP du RGPH-2006 du Burkina Faso

Siaka LOUGUE

Démographe, chargé d'études à l'INSD au Burkina Faso

1 - Introduction

Le Burkina Faso est un pays où la migration est devenue un fait de société. Aucune région n'y échappe (Bonayi Dabiré, 2005). Les opérations menées dans le pays depuis les années 1960 ont révélé l'importance et la permanence des flux migratoires : les taux de migration (immigration et émigration) tournent autour de 4 % et la proportion des migrants est de 22% pour les personnes âgées de 5 ans ou plus aussi bien à l'enquête migration de 1973-74 qu'au recensement général de la population de 2006. Une part importante des migrants va vers l'extérieur ou vient de l'étranger. En effet, les émigrations internationales représentent respectivement 70 % (1973-1974), 53 % (recensement de 1985) et 47,7 % (recensement de 1996) des mouvements migratoires. Les migrations internationales sont dominées par les mouvements en direction ou en provenance de la Côte-d'Ivoire. En 1985, ce pays était concerné par 70 % des départs et des retours des migrants Burkinabè. C'est également le cas au recensement général de la population de 2006 où les échanges migratoires avec la Côte-d'Ivoire représentent 83,8 % de l'ensemble des flux migratoires de 2002 à 2006.

Cette situation est le résultat d'un long processus qui a commencé au début du siècle dernier, au moment où la Côte-d'Ivoire et la Haute Volta (actuel Burkina Faso) étaient deux colonies françaises. L'utilisation de la main d'œuvre voltaïque par le biais du travail forcé pour les travaux d'intérêt commun et le développement de la culture du café et du cacao en Côte-d'Ivoire a amené les Burkinabè à s'installer dans ce pays. L'indépendance des deux pays en 1960 n'a ni mis fin, ni freiné les migrations vers la Côte-d'Ivoire, tout comme n'avait pas pu le faire l'abolition des travaux forcés en 1946.

Cette communication se propose de montrer que les soubresauts sociopolitiques de la Côte-d'Ivoire depuis le début des années 1990 et particulièrement la crise armée de 2002, n'ont pas considérablement altérés les échanges migratoires entre les deux pays. Cette étude va être menée à partir de toutes les données d'enquêtes et de recensements réalisés dans les deux pays depuis les années 1960, en particulier le recensement de 2006 du Burkina Faso.

2 - Contexte

Deux anciennes colonies françaises de l'Afrique de l'ouest ayant pris leur indépendance en 1960, le Burkina Faso et la Côte-d'Ivoire ont vu leur destin se rapprocher dès les années qui ont suivi la création de la colonie de la Haute Volta (actuel Burkina Faso) en 1919. En effet, cet acte administratif aurait été posé en vue de contrôler la population Mossi qui échapperait à l'administration dans un grand ensemble comme la colonie Haut-Sénégal-Niger qui regroupait à l'époque, le Soudan Français devenu Mali, le Niger et le Burkina Faso. Mais au-delà d'un contrôle administratif, il s'agissait d'utiliser cette population pour les grands travaux de développement (Chemin de fer Thiès-Niger, Chemin de fer Abidjan-Niger, les plantations industrielles, etc.).

Dans cette optique, la Côte-d'Ivoire qui était une colonie voisine de la Haute-Volta a bénéficié de la main d'œuvre voltaïque pour la politique coloniale de développement de cacao culture et de café culture. Le démembrement de la Haute Volta en 1932 a permis à la Côte-d'Ivoire de conforter sa position en recevant une superficie équivalente aux 3/5 du territoire (154 000 km²) et les 2/3 de la population de la colonie (environ 2 000 000 d'habitants). Désormais, les colons installés en Côte-d'Ivoire ont de la main-d'œuvre à bon marché qu'ils peuvent faire déplacer d'un point à un autre sans autorisation de l'administration. Du caractère obligatoire au départ, la migration va devenir après l'abolition des travaux forcés en 1946, volontaire impliquant femmes et enfants, puisqu'au file du temps, les conditions se sont assouplies et les migrants ont la possibilité de s'établir au lieu de leur choix. Ils avaient également la possibilité de travailler pour leur propre compte.

**Tableau 1 : Effectif des migrants Voltaïques vers la Côte-d'Ivoire : 1947-1959
(recrutés par les services para officiels)**

Date	Volume	Observations
1947	16.000	Recrutés par le Bureau du Travail
1951	50.017	Contrat SIAMO
1952	39.860	Contrat SIAMO
1953	24.930	Contrat SIAMO
1954	28.687	Contrat SIAMO
1955	27.317	Contrat SIAMO
1956	20.586	Contrat SIAMO
1957	17.730	Contrat SIAMO
1958	20.430	Contrat SIAMO
1959	18.143	Contrat SIAMO

Source : G. Sanogoh : Les migrations Voltaïques, Notes et documents IV, janvier-mars 1971 Ouagadougou, CVS, P. 3

L'accession des deux colonies à l'indépendance en 1960 ne changera en rien, ces mouvements. Au contraire, les besoins en main d'œuvre de plus en plus importants de la Côte-d'Ivoire suite à sa politique économique basée sur le développement de l'agriculture, va accroître les déplacements des Voltaïques vers ce pays. Ainsi, les estimations issues des recensements généraux de population en Côte-d'Ivoire, indiquent que le nombre de Burkinabè en Côte-d'Ivoire est passé d'environ 774 000 personnes en 1975 à 2 238 000 en 1998 en passant par 1 565 000 en 1988. Sur cette période, la population d'origine Burkinabè représentait plus de 50 % de l'ensemble des étrangers vivant en Côte-d'Ivoire.

Tableau 2 : Evolution de la proportion des Burkinabè dans la population étrangère vivant en Côte-d'Ivoire

Année	Population d'origine burkinabè	Population originaire d'autres pays	Ensemble
1975	52,5	47,5	100,0
1988	51,5	48,5	100,0
1993	52,9	47,1	100,0
1998	56,0	44,0	100,0

Source : Zanou, 2001

Si au cours des vingt premières années de son indépendance, la Côte-d'Ivoire a connu une croissance économique remarquable (les taux de croissance avoisinaient les 7%), la situation a commencé par se détériorer à partir des années 1980 résultant à la fois de la mauvaise gestion

de l'économie et de la mévente des principaux produits d'exportation, le café et le cacao. Economique au départ, la crise est devenue sociale et politique. En effet, prenant pour cause la récession économique et la détérioration de leur pouvoir d'achat, les ivoiriens ont demandé plus de liberté politique. Le multipartisme a été restauré mais la crise économique perdurait de même que les mouvements sociaux. Devant cette situation, la stigmatisation de l'étranger comme problème ou menace est faite aussi bien par le pouvoir en place que certains ivoiriens de sorte que les étrangers font partie de ceux qui payent le plus pour les différents soubresauts sociopolitiques.

Tableau 3 : Echanges migratoires entre le Burkina Faso et la Côte-d'Ivoire par période

Flux migratoires	Période	
	1978/1979	1988/1992
Arrivée annuelle en Côte-d'Ivoire	146 193	76 600
Départ annuel de la Côte-d'Ivoire	105 615	76 000
Solde	40 578	600

Source : Tapinos et al, 1998

Depuis la fin des années 1990, trois événements majeurs ont été enregistrés : la crise de Tabou, les élections de 2000 et le coup de force manqué de septembre 2002.

Vers la fin de l'année 1999, les autochtones de Tabou (Extrême Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire) ont déclenché un mouvement qui consiste à mettre hors de leur région, les allogènes qui y vivent depuis des années, voire plus d'une décennie. Ces derniers ont été obligés d'abandonner leurs biens et de prendre la fuite. Les étrangers concernés comptaient une proportion importante de Burkinabè, puisque ce sont eux qui fournissaient la majorité de la main-d'œuvre des plantations de café, cacao, palmier à huile, hévéa, etc. Les troubles sociaux engendrés par les élections présidentielles et législatives de 2000 ont amené plusieurs dizaines de milliers d'étrangers (selon les estimations non scientifiques), craignant pour leur sécurité à quitter la Côte-d'Ivoire.

La crise armée de 2002 est la plus sérieuse des trois et c'est elle qui a provoqué le plus de départs d'étrangers de la Côte-d'Ivoire, en particulier des Burkinabè. En effet, la rébellion étant basée dans le Nord du pays, le pouvoir a établi une relation entre elle et les pays voisins du Nord en particulier le Burkina Faso. Dans ces conditions certains Burkinabè ont décidé de quitter la Côte-d'Ivoire craignant pour leur sécurité.

En 1998, à la veille des mouvements de Tabou, les personnes d'origine burkinabè résidant en Côte-d'Ivoire, au nombre de 2 238 548, se composent de 1 238 420 hommes (55,3 %) et de 1 000 128 femmes (44,7 %) soit un rapport de masculinité de 124 hommes pour 100 femmes. Parmi elles, certaines personnes sont nées en Côte-d'Ivoire de sorte que les vrais immigrants (nés au Burkina Faso et ayant fait le déplacement) représentent un peu plus de la moitié de l'effectif. La proportion des immigrants Burkinabè dans la population d'origine burkinabè a varié dans le temps, diminuant au fur et à mesure qu'on s'éloigne du début des migrations. En effet, en 1975, les immigrants représentaient 70,8 % des burkinabè, puis 55,4 % en 1988 pour atteindre 51,5 % en 1998.

Tableau 4 : Proportion (en %) des étrangers nés à l'extérieur de la Côte-d'Ivoire (par rapport à l'ensemble des étrangers d'un même pays) par principaux pays d'origine selon l'année.

Pays d'origine	1975	1988	1998
Burkina Faso	70,8	55,4	51,5
Mali	65,5	53,2	48,9
Guinée	65,5	53,2	51,2
Ghana	88,4	81,9	73,1
Bénin	71,6	74,5	50,4

Source : Zanou, 2001

En 1996, le RGPH du Burkina Faso a enregistré (Ilboudo et al, 2000) 802 310 migrants internationaux : 430 026 immigrés (53,6 %) et 372 284 émigrés (46,4 %). Les émigrés sont essentiellement des hommes de 15-34 ans (70 %), tandis que les immigrés sont des enfants de moins de 15 ans (50 %). La plupart des immigrés (90,8 %) sont des Burkinabè nés à l'étranger. Selon la même la source, 73 % des immigrés proviennent de la Côte-d'Ivoire et le reste se répartit essentiellement entre le Mali (11,3 %) et le Ghana (7,4 %).

3 – Retour de la Côte-d'Ivoire de la population burkinabè depuis la crise ivoirienne de 2002

Malgré l'ancienneté des courants migratoires des Burkinabè vers la Côte-d'Ivoire, cette communauté n'apparaît pas comme stable dans ce pays. En effet, s'il est vrai que les Burkinabè sont présents sur l'ensemble du territoire ivoirien et dans tous les secteurs de l'économie, la circulation migratoire burkinabè n'est jamais interrompue, au contraire, elle s'est accélérée au cours de la dernière décennie (Blion et Bredeloup, 1997). Le fait d'avoir investi dans l'agriculture, dans le commerce ou dans l'immobilier n'empêche pas le Burkinabè de retourner de temps à autre chez lui, surtout que les soubresauts sociopolitiques en Côte-d'Ivoire au cours des deux dernières décennies ont montré que son intégration n'est pas garantie. Même, ceux qui ont acquis la nationalité ivoirienne ne renient pas pour autant leur origine et sont fiers d'appartenir au Burkina Faso. Cet attachement au pays d'origine fait que certains n'envisagent pas de se naturaliser. Comme l'ont écrit Blion et Bredeloup, « *la majorité des Burkinabè conservent l'espoir de rentrer définitivement au Burkina Faso, d'autant plus que la crise ivoirienne leur a montré combien était fragile leur insertion en Côte-d'Ivoire* ».

Cependant, il est à noter que les ressortissants Burkinabè sont composés de plusieurs types de migrants : il y a des migrants de longue date qui ont investi dans divers domaines ; parmi ceux-ci, certains sont stables et d'autres font la navette entre le pays d'origine et le pays d'accueil. A côté de ceux-là se trouve une autre catégorie de migrants qui, bien qu'ayant des activités permanentes, retournent périodiquement au pays natal. D'autres encore, plus mobiles, effectuent des « courts » séjours en Côte-d'Ivoire (Dureau, 1982). C'est donc à une situation à la fois hétérogène et complexe qu'on assiste.

Le retour « définitif » au Burkina Faso prend plusieurs formes : à côté des personnes qui retournent parce que « n'ayant pas réussi » leur migration, il y a celles qui viennent développer une activité : commerce, artisanat ou autre (Blion et Bredeloup) qu'elles ont commencé en Côte-d'Ivoire ou pour exercer un métier appris, mais aussi les enfants qui viennent pour leurs études, les femmes qui sont rapatriées pour le mariage, etc. D'après les auteurs du rapport du recensement de 1996 (Ilboudo et al), la supériorité féminine parmi les

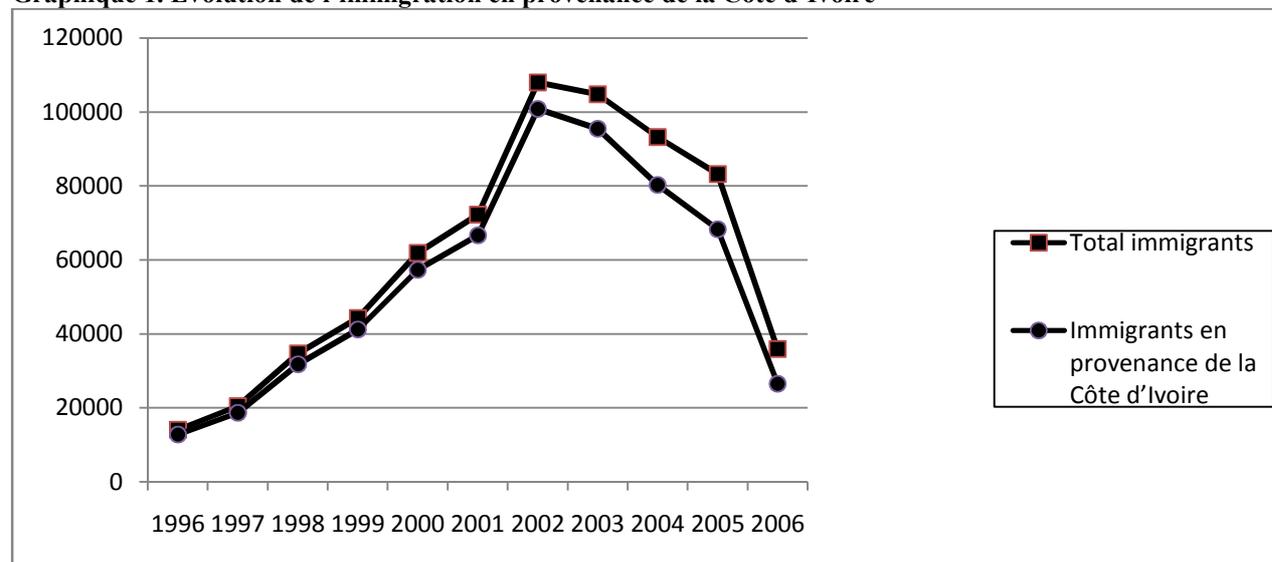
migrants de retour s'expliquerait par le fait que « *les Burkinabè résidant à l'étranger, probablement confrontés à des préoccupations de conditions de séjour, organisent le retour au pays de leurs femmes et de leurs enfants* »

A côté de ces aller/retour, des retours temporaires et des retours définitifs, que s'est-il passé depuis la crise de 2002 ?

Commencé le 19 septembre 2002, la crise armée a connu plusieurs soubresauts depuis cette date, et chaque soubresaut est une occasion pour certains de quitter la Côte d'Ivoire. Les résultats du RGPH-2006 du Burkina Faso ont montré une explosion du nombre d'immigrants en provenance de la Côte d'Ivoire à partir de 2002. En dehors du grand départ de cette année là, le mouvement s'est poursuivi jusqu'en 2005 de sorte que le niveau de l'immigration en 2005 était encore plus élevé que celui de toutes les années ayant précédées la crise de 2002 en Côte d'Ivoire.

D'une façon générale, l'immigration au Burkina Faso est dominée par les retours de la Côte d'Ivoire (88,6% des immigrants). En effet, au cours de la dernière décennie (1996-2006), l'on compte 610 805 immigrants, soit 4,4% de la population du Burkina Faso qui proviennent de la Côte d'Ivoire contre 78 250 seulement d'immigrants venant d'autres pays. Le Graphique 1 illustre d'une part, l'importance de l'évolution de l'immigration en provenance de la Côte d'Ivoire à partir de 2002, et d'autre part, le poids des immigrants venant de la Côte-d'Ivoire par rapport aux autres pays.

Graphique 1. Evolution de l'immigration en provenance de la Côte d'Ivoire



Source : RGPH 2006

L'accroissement régulier depuis 1996 du nombre d'immigrants en provenance de la Côte-d'Ivoire peut s'expliquer par les effets de la crise économique de la fin des années 1980 qui incitait certains étrangers à partir, puisque leurs affaires ne marchaient plus. Celle-ci a engendré la crise sociopolitique des années 1990 qui a conduit aux événements de septembre 2002.

Tableau 5 : Répartition des immigrants venus de la Côte d'Ivoire de 1996 à 2006

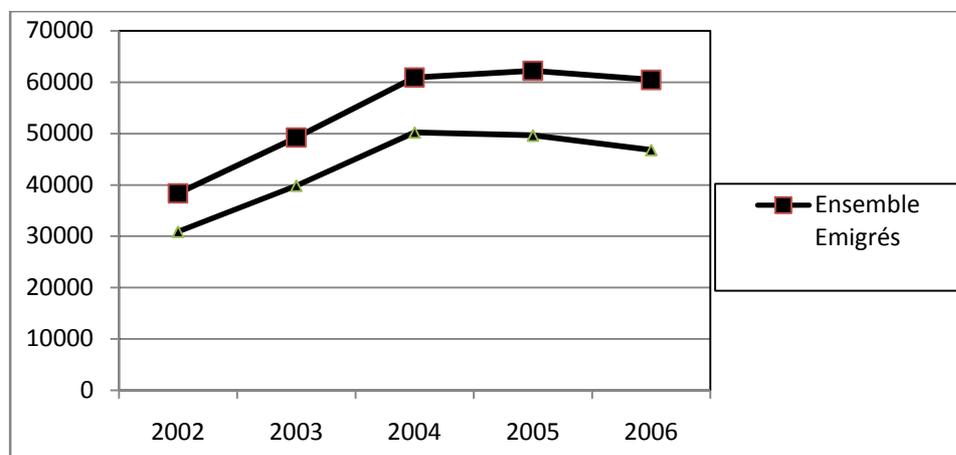
Année d'arrivée au Burkina Faso	Immigrants en provenance de la Côte d'Ivoire
1996	12809
1997	18701
1998	31804
1999	41235
2000	57373
2001	66704
2002	100841
2003	95474
2004	80308
2005	68324
2006	26521

Source : RGPH 2006

4 – Emigrés vers la Côte-d'Ivoire entre 2002 et 2006

Pour mieux comprendre l'impact de la crise ivoirienne sur les échanges migratoires entre les deux pays en présence, il faut examiner également l'émigration à partir du Burkina Faso pendant la période de la crise. Sur la période 2002-2006, le phénomène s'est caractérisé par une augmentation progressive de personnes allant en Côte d'Ivoire passant de 32 623 cas en 2002 à 53 064 cas en 2004 avant d'entamer une chute pour s'établir à 49 448 cas en 2006. Ainsi, l'année 2002 a enregistré le niveau le plus bas de l'émigration vers la Côte-d'Ivoire. Ce qui s'expliquerait par le fait que la grande majorité des 32 623 émigrés sont partis avant le début de la crise et que d'autres n'ont plus tenté l'aventure, vu le nombre de personnes faisant le mouvement inverse à partir de septembre.

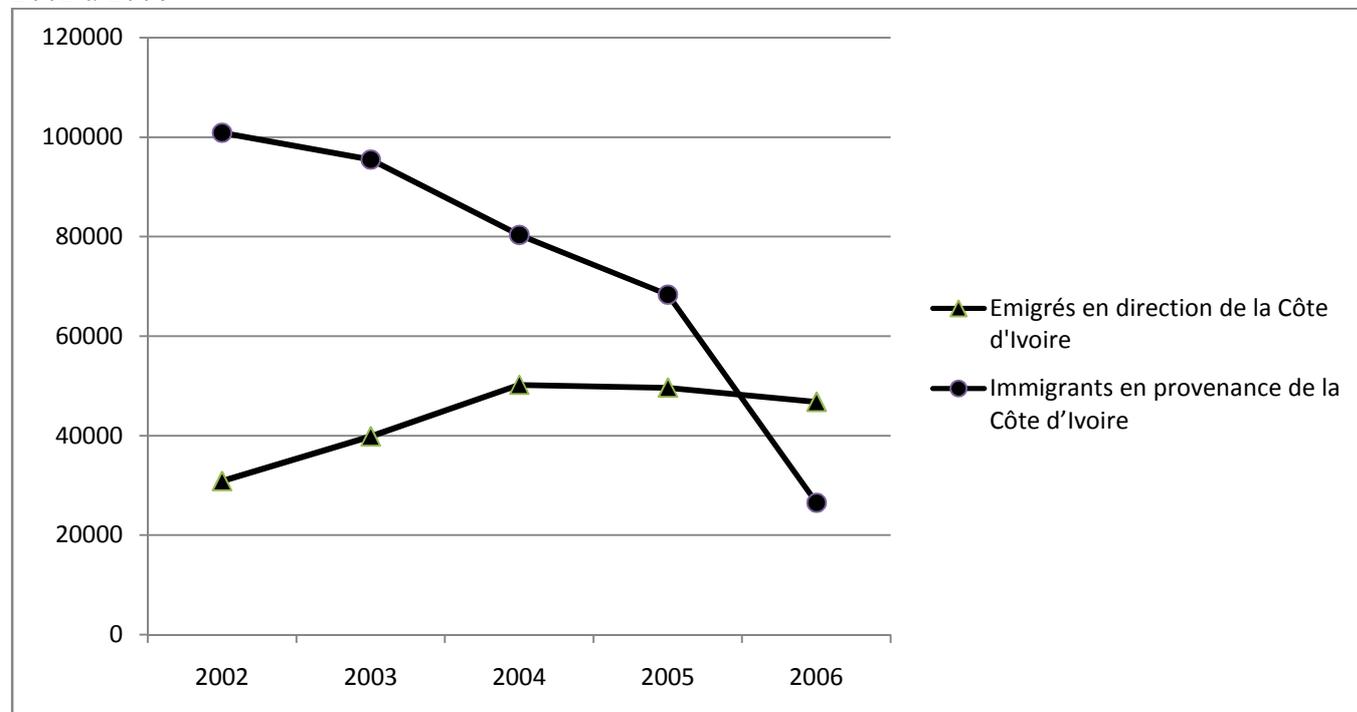
Telle qu'elle se présente, l'évolution de l'émigration montre que certains des immigrants de la crise sont repartis à la faveur de l'accalmie.

Graphique 2 : Evolution de l'émigration en direction de la Côte d'Ivoire

Source : RGPH 2006

La baisse de l'émigration entre 2004 et 2006 pourrait signifier que la presque totalité des immigrants qui avaient intention de repartir sont repartis et qu'on assiste à la reprise des tendances anciennes de l'émigration vers la Côte d'Ivoire avec le départ de nouveaux migrants.

Graphique 3 : Evolution des échanges migratoires entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire de 2002 à 2006



Source : RGPH 2006

Au cours de la période 2002-2006, les échanges entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire se sont soldés par un gain du Burkina Faso en population (solde migratoire de +141 777). Cette tendance d'ensemble cache pourtant des disparités annuelles. En effet, si les échanges migratoires entre ces deux pays étaient marqués par une émigration plus abondante que d'immigration au Burkina Faso entre 2002 et 2005, c'est la tendance tout à fait opposée que l'on constate en 2006 avec un solde migratoire de -22 927. Au vu de ces résultats l'on est forcément amené à conclure que l'effet de la crise en Côte d'Ivoire sur la migration entre les deux pays est passé et que les choses sont revenues comme avant. Cependant, il faudrait suivre le phénomène encore quelques années pour en être sûr.

5 – Structure par sexe et âge des immigrants

La structure par sexe et âge des immigrants peut refléter leur comportement futur par rapport à l'émigration. Dans le cas qui nous concerne, les immigrants sont majoritairement des hommes (55,5 %), soit environ 125 hommes pour 100 femmes. Cette population est également à prédominance jeune avec 33,8 % des moins de 15 ans. En outre, plus de 2/3 de la population (65,5 %) ont moins de 30 ans. Cette proportion des jeunes est plus importante chez les femmes (72,0 %) que chez les hommes (60,3 %). Les personnes en âge de travailler (15-64 ans) représentent 65% des immigrants de retour de Côte d'Ivoire contre 49,7% pour la population du Burkina Faso dans son ensemble. La principale préoccupation de cette jeunesse est de trouver un emploi et si le marché national de travail n'est pas à mesure de lui fournir,

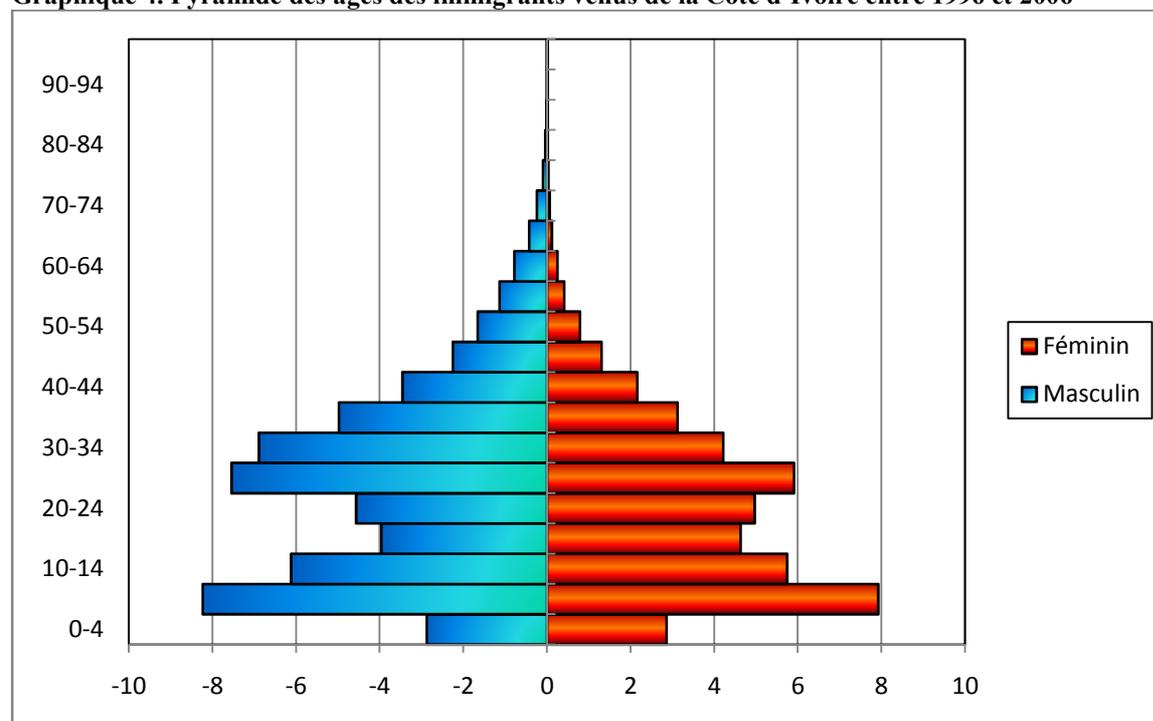
elle ira le chercher ailleurs. Nous pensons que c'est ce qui se passe avec les immigrants venus de la Côte-d'Ivoire dont certains sont repartis dès que la situation a commencé par se normaliser. Ceux qui sont encore dans le pays sont composés d'environ 35 % de non occupés et 17 % d'élèves ou étudiants. Ce qui constitue un défi important en termes d'insertion socio-économique pour l'Etat.

Tableau 6 : Répartition des Burkinabé âgés de 5 ans ou plus, de retour de Côte d'Ivoire entre 1996 et 2006, selon le statut d'occupation et le sexe.

Statut d'occupation	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Occupé	72,4	56,4	65,3
Chômeur	0,4	0,2	0,3
En quête du 1er emploi	1,2	0,6	0,9
Retraité	0,3	0,0	0,2
Occupé au foyer	0,6	17,5	8,1
Elève ou étudiant	17,8	15,9	16,9
Rentier	0,1	0,0	0,1
Autres inactifs	7,2	9,3	8,1
ND	0,0	0,1	0,0
Total	100	100	100

Pour les occupés, la plupart travaillent dans l'agriculture (84%), l'élevage, la pêche ou dans les services (7%) ou comme artisans (5%). Quand on sait que l'agriculteur au Burkina Faso est défavorisé par le climat (une seule récolte dans l'année, alors que le développement des cultures de contre saison est encore timide) et une pluviométrie peu abondante, le retour des immigrants en Côte d'Ivoire est une hypothèse à ne pas négliger.

Graphique 4. Pyramide des âges des immigrants venus de la Côte d'Ivoire entre 1996 et 2006



Source : RGPH 2006

6 – Perspectives

Dans le contexte actuel, il est difficile de dessiner un avenir d'autant que l'accalmie actuelle n'est pas synonyme de la fin d'une crise qui est susceptible de rebondissement. En effet, les élections prévues pour 2005 n'ont toujours pas eu lieu et quand même elles auront lieu, leur issue reste un grand point d'interrogation pour la paix.

Cependant, l'évolution récente de la situation en Côte-d'Ivoire (la suppression de la carte de séjour, le déploiement de l'administration sur le terrain, les déclarations de bonnes intentions des dirigeants politiques) peut nous faire penser que les élections auront lieu effectivement en 2009 et que les résultats seront acceptés par toutes les parties. Dans ces conditions, une nouvelle aire s'ouvrira pour la Côte-d'Ivoire qui aura besoin de rattraper le temps perdu. Les activités économiques vont reprendre nécessitant la présence de plus en plus d'acteurs économiques. Toutes choses qui, à notre sens, peut encourager les Burkinabè à accroître les départs à destination de la Côte-d'Ivoire.

7 - En guise de conclusion

En dehors des retours volontaires qui s'effectuent quand un individu décide de mettre fin à sa migration temporairement ou définitivement, depuis la fin des années 1980, plusieurs phénomènes ont amené certain burkinabè résidant en Côte-d'Ivoire à revenir au Burkina Faso, soit pour une courte durée soit pour une longue durée, soit de façon définitive. Après la crise économique des années 1980, ce furent les troubles sociopolitiques des années 1990, puis la rébellion armée de 2002. L'événement qui a le plus occasionné des départs de la Côte-d'Ivoire est certainement le dernier en date.

Les deux premières années de la crise ont perturbé considérablement les échanges migratoires entre les deux pays : le Burkina Faso a enregistré des arrivées importantes et des départs timides. Ces arrivées ont diminué progressivement jusqu'à ce qu'elles retrouvent en 2005 leur niveau d'avant la crise. Quant aux départs, ils ont progressé jusqu'en 2004 avant de fléchir. Tout s'est passé comme si c'est parmi ceux qui sont revenus que les départs sont effectués prioritairement. Et une fois que cette priorité est satisfaite, les autres prétendants sont autorisés à partir. Les résultats du RGPH de 2006 indiquent que les choses se passent comme par le passé (avant la crise), c'est-à-dire selon la logique des acteurs. Somme toute, la crise a eu un effet temporaire sur les échanges migratoires entre les deux pays.

Devant cette situation, il est difficile de prédire l'avenir avec certitude. La crise n'ayant pas encore pris fin et est susceptible de rebondissement, les échanges migratoires entre les deux pays peuvent être à nouveau perturbés. Cependant, les dernières évolutions politiques en Côte-d'Ivoire peuvent faire penser que la situation ira en s'améliorant. En effet, promise par le Président de la Côte-d'Ivoire, la suppression de la carte de séjour pour les ressortissants des pays de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) vivant en Côte d'Ivoire a été effective à partir de novembre 2007. La libre circulation devenant une réalité pour les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest, cela ne peut que renforcer, au plan social, l'idéal de vie commune et partant encourager les candidats à l'immigration.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BLION (R), BREDELOUP (S), 1997 ; *La Côte-d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais* ; in le modèle ivoirien en questions, pp. 707 à 737 ; Contamin (B) et Mémèl Fotê, Karthala, ORSTOM, Hommes et Société.

DABIRE (B), 2007 : *Les déterminants familiaux de l'émigration rurale au Burkina Faso*, UEPA, vol 22 n°1, octobre 2007, pp. 117-143.

DUREAU (F), 1982 ; *Analyse quantitative de la migration en Côte d'Ivoire* ; Mémoire de D.E.A. de démographie ; Paris, 255 p.

FARGUES (Ph.), 1981 ; *Les migrations en Côte d'Ivoire d'après le recensement de 1975* ; Abidjan, CIRES, Document de travail n° 37, 185 p.

ILBOUDO (F), OUATTARA (A), DABIRE (B), 2000 ; *Migrations*, in Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996, volume II, Ouagadougou, décembre.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, 1992 ; *Recensement Général de la population et de l'Habitat 1988, Répartition spatiale de la population et Migration, Analyse des résultats définitifs*, Tome 2, volume 3, INS, Abidjan, 201 p.

OUEDRAOGO (D), 1993 : *Les Migrations burkinabè sous la Révolution Démocratique et Populaire : continuité ou rupture ?* In CORNELL, D. ; GAUVREAU, D. ; GERVAIS, R. et LE BOURDAIS, C. (1993) : « Population, Reproduction, Sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale », pp 329-350. PUM, Montréal.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, MINISTERE DU PLAN, 1995; *Enquête Ivoirienne sur les Migrations et l'Urbanisation* ; Rapport National descriptif. INS, CIRES, ITG, IES. ; 202 p.

SP/CONASUR 2004 : Analyse des données sur les rapatriés de Côte d'Ivoire. UNICEF, PAM. Ouagadougou, septembre 2004. 65p.

ZANOU (B), OUATTARA (O), 2006 ; *Migration et Développement en Côte-d'Ivoire*, in Population et développement : Défis et perspectives en Côte-d'Ivoire ; à paraître.

ZANOU (B), 2001 ; *Migration, Rapport d'analyse du RGPH-1998 ; Recensement Général de la population et de l'Habitat* ; Institut National de la Statistique, Abidjan, 122 p.

ZANOU (B), 1994 ; *Aspects démographiques et socio-économiques des migrations burkinabè vers la Côte d'Ivoire* ; Institut National de la Statistique, Abidjan, 99 p.

ZANOU (B), AKA (D.), 1994 ; *Abidjan la cosmopolite : une étude démographique de la ville d'Abidjan*, Institut National de la Statistique, Abidjan, 79 p.